



CAJ/36/1

ORIGINAL : français

DATE : 12 août 1996

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Trente-sixième session
Genève, 21 octobre 1996

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC") et protection des obtentions végétales (document CAJ/36/2)
4. Questions soulevées par le Comité technique (document CAJ/36/3) :
 - a) Interprétation de "expression des caractères résultant d'un certain génotype ou d'une certaine combinaison de génotypes"
 - b) Dénominations variétales et marques
 - c) Question, dans le Questionnaire technique, relative au statut de la variété au regard de la législation sur la protection de l'environnement et de la santé humaine et animale
5. Règlement des différends entre États en matière de propriété intellectuelle (document CAJ/36/4)

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, Suisse) le lundi 21 octobre 1996 et s'ouvrira à 9 h 30.

6. Dispositions transitoires dans les législations adaptées à l'Acte de 1991 (document CAJ/36/5)
7. Programme de la trente-septième session
8. Clôture de la session

[Fin du document]